

Programme de séjour au Japon destiné aux lycéens européens

Afin de promouvoir les échanges et d'améliorer la compréhension mutuelle entre les jeunes du Japon et d'Europe, le Gouvernement japonais organise chaque année des programmes de séjour au Japon destinés aux lycéens européens. Les lauréats pourront participer à deux programmes distincts, l'un de 5 semaines et l'autre de 5 mois. Dans les deux cas ils suivront sur place les cours dans une école japonaise, séjourneront dans des familles et participeront à diverses activités.

Pour son édition 2010, l'Ambassade du Japon au Luxembourg invite les lycéens de nationalité luxembourgeoise à présenter leur candidature pour les deux programmes de séjour suivants :

1) **« Séjour court » (durée de 5 semaines)**

- Nombre de participants du Luxembourg : 2
- Dates : *du 20 juin au 25 juillet 2010*
- Détails :
 - *cours dans une classe d'un lycée japonais*
 - *séjour dans une famille d'accueil*
 - *découverte de différentes provinces du Japon à travers des excursions*

2) **« Séjour long » (durée de 5 mois)**

- sélection internationale : *15 places*
- Dates : *du 15 août 2010 au 5 janvier 2011*
- Détails :
 - *cours dans une classe d'un lycée japonais*
 - *séjour dans une famille d'accueil*
 - *diverses activités extra scolaires*

Conditions de participation : commémoratif

Le candidat doit :

- a) être âgé de 15 à 18 ans en date du 1^{er} avril 2010
- b) être de nationalité luxembourgeoise (les détenteurs de la double nationalité Luxembourg-Japon ne peuvent participer)
- c) avoir une connaissance de la langue japonaise, ou avoir un intérêt poussé à l'apprendre et à découvrir la culture du pays
- d) être capable de communiquer en langue anglaise
- e) être en mesure de s'adapter à la vie et aux coutumes japonaises
- f) ne pas avoir d'autre projet de long séjour au Japon
- g) ne pas posséder la nationalité japonaise
- h) être en bonne santé afin de pouvoir suivre pleinement le programme

Les dossiers d'inscription sont à retirer et à remettre au Service Culturel de l'Ambassade du Japon au Luxembourg pour **jeudi 11 février 2010**. La sélection du/des lauréat (s) se fera au travers d'un entretien et de tests écrits comprenant un test de connaissance de la langue anglaise.

Le Gouvernement japonais prend en charge les billets d'avion A/R entre le Luxembourg et le Japon, l'assurance maladie et accident pour la durée du séjour, le coût des excursions dans les différentes provinces ainsi que les frais de logement et de scolarité. Tous les autres frais sont à la charge du participant.

Les formulaires d'inscription sont à télécharger sur le site de l'Ambassade du Japon au Luxembourg :

http://www.lu.emb-japan.go.jp/index_f.htm

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le programme veuillez vous adresser au

Service Culturel de l'Ambassade du Japon au Luxembourg

62 Avenue de la Faïencerie

L-1510 Luxembourg

Tél : 46 41 51 51

Email : cedric.gantzer@lu.coditel.net